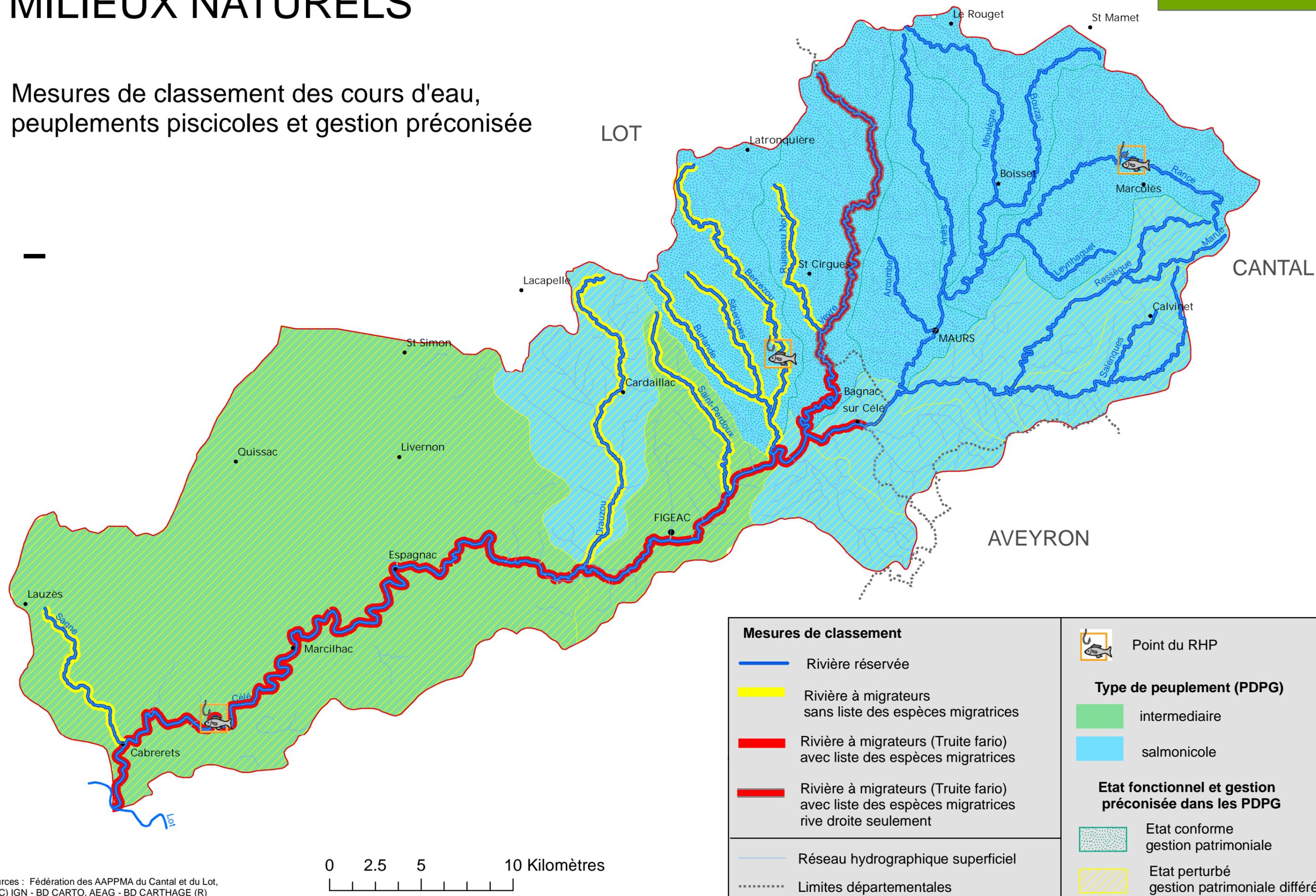


# MILIEUX NATURELS

Mesures de classement des cours d'eau, peuplements piscicoles et gestion préconisée



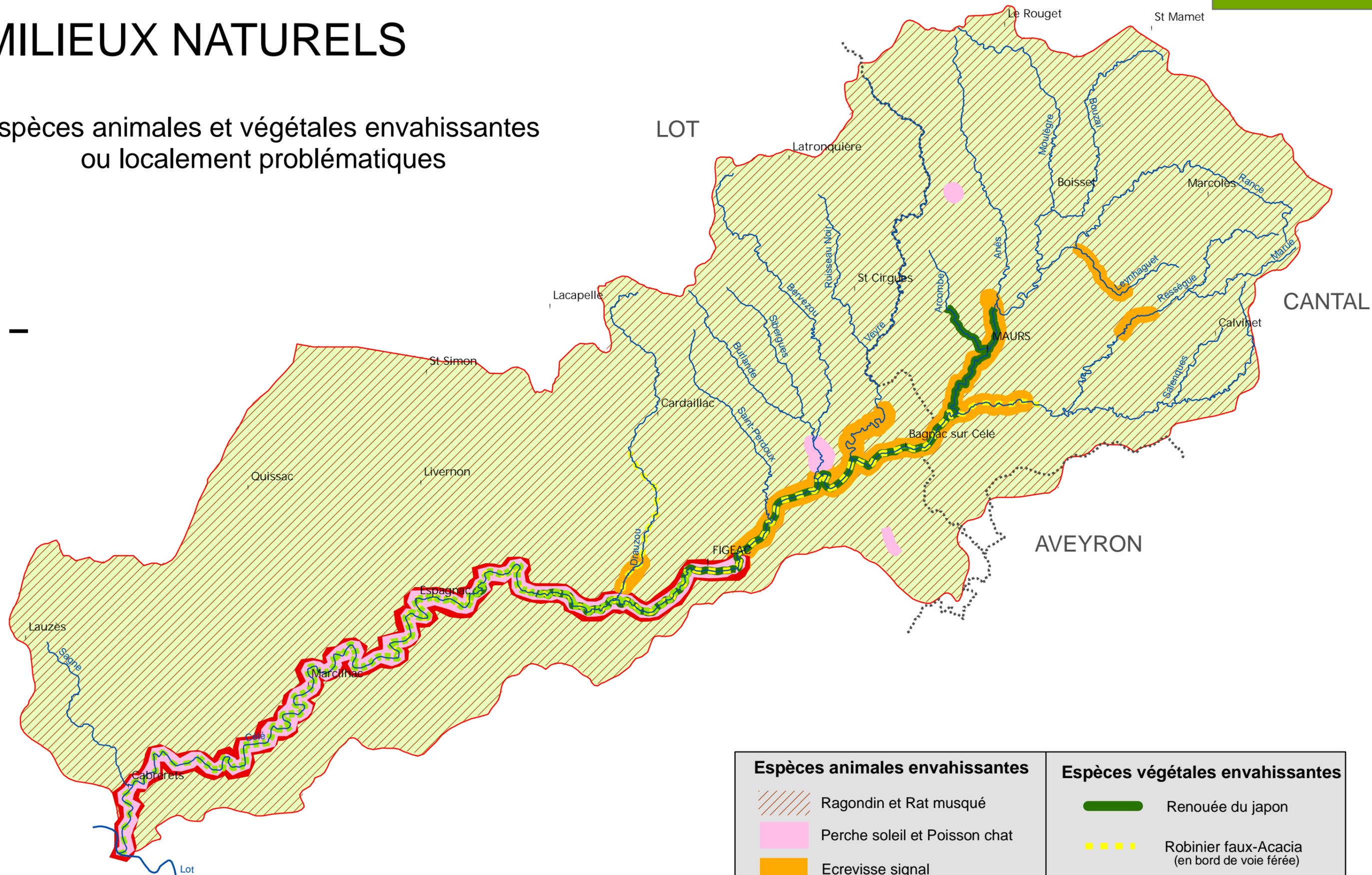
<b>Mesures de classement</b>		<b>Type de peuplement (PDPG)</b>	
	Rivière réservée		intermediaire
	Rivière à migrateurs sans liste des espèces migratrices		salmonicole
	Rivière à migrateurs (Truite fario) avec liste des espèces migratrices	<b>Etat fonctionnel et gestion préconisée dans les PDPG</b>	
	Rivière à migrateurs (Truite fario) avec liste des espèces migratrices rive droite seulement		Etat conforme gestion patrimoniale
	Réseau hydrographique superficiel		Etat perturbé gestion patrimoniale différée
	Limites départementales		

Sources : Fédération des AAPPMA du Cantal et du Lot, (C) IGN - BD CARTO, AEAG - BD CARTHAGE (R)



# MILIEUX NATURELS

Espèces animales et végétales envahissantes ou localement problématiques



Espèces animales envahissantes	Espèces végétales envahissantes
Ragondin et Rat musqué	Renouée du japon
Perche soleil et Poisson chat	Robinier faux-Acacia (en bord de voie ferrée)
Ecrevisse signal	<b>Espèces végétales inadaptées en bord de berges</b>
Ecrevisse américaine	Peupliers
Principaux cours d'eau	
Limites départementales	

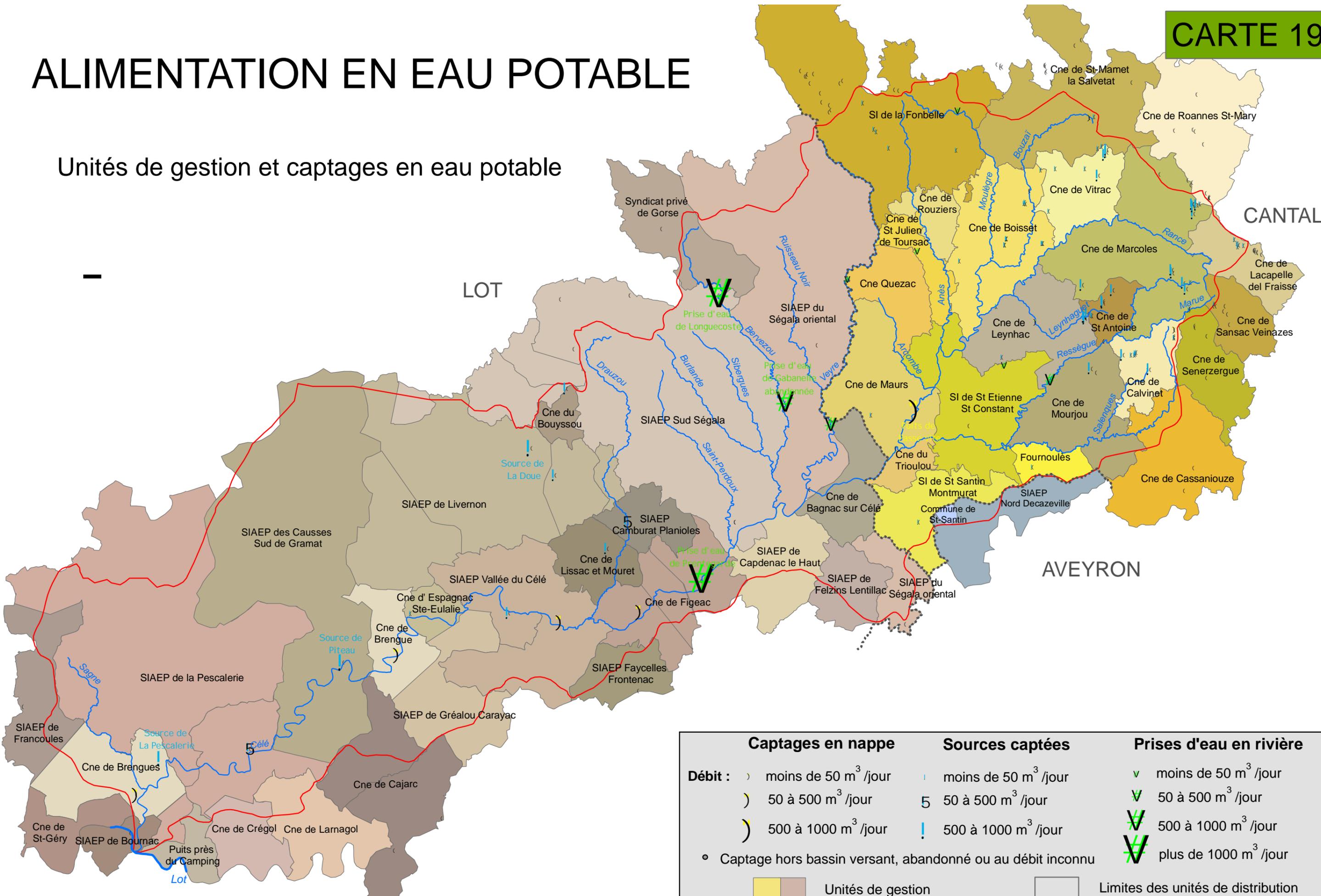


Sources : AAVL, CDC du pays de Maurs et de Figeac-Cajarc, Parc naturel régional des Causses du Quercy, Fédération des AAPPMA du Cantal et du Lot (C) IGN - BD CARTO, AEAG - BD CARTHAGE (R)



# ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Unités de gestion et captages en eau potable



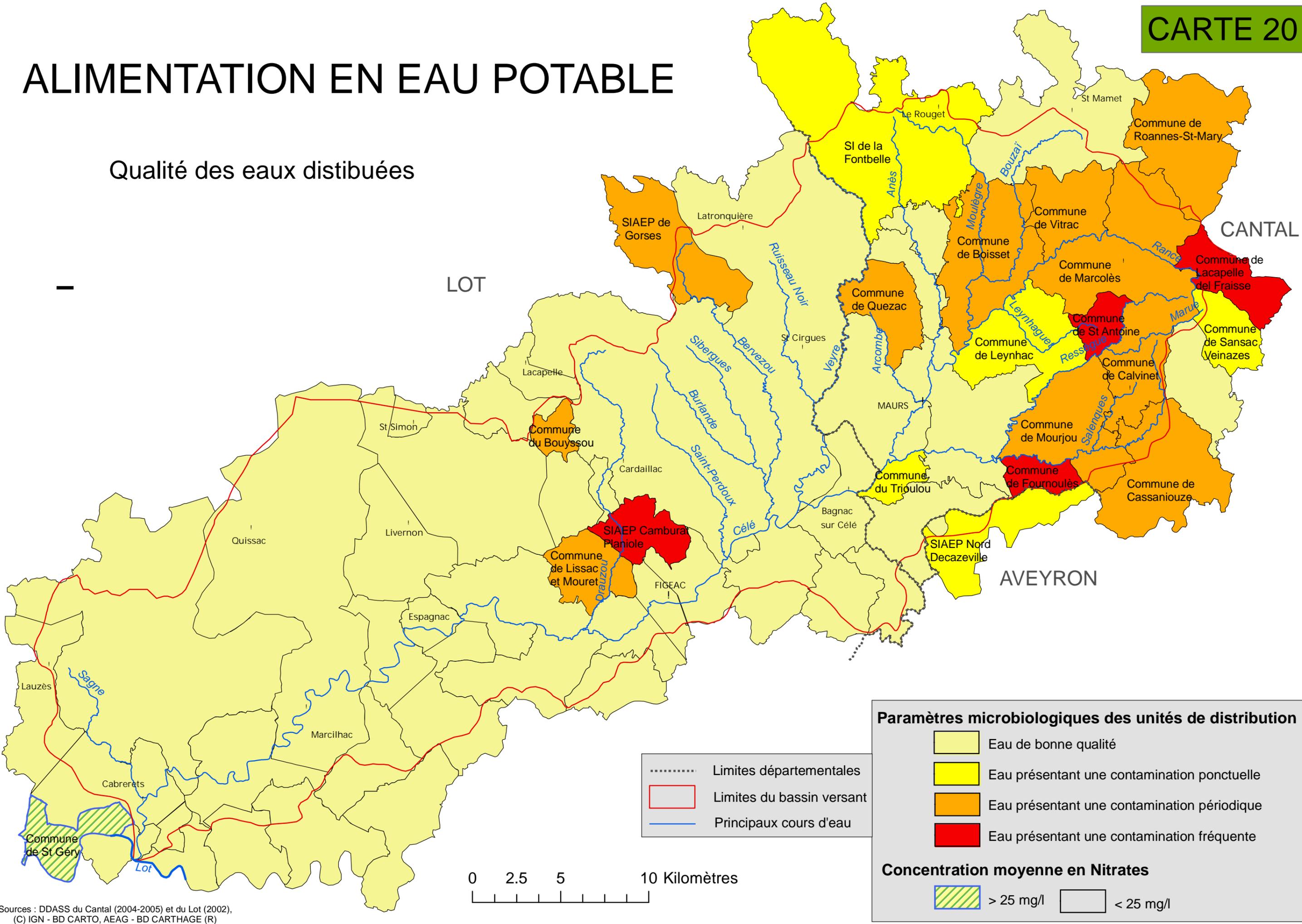
Captages en nappe		Sources captées		Prises d'eau en rivière	
Debit :	> moins de 50 m <sup>3</sup> /jour	!	moins de 50 m <sup>3</sup> /jour	∨	moins de 50 m <sup>3</sup> /jour
	) 50 à 500 m <sup>3</sup> /jour	5	50 à 500 m <sup>3</sup> /jour	∨∨	50 à 500 m <sup>3</sup> /jour
	) 500 à 1000 m <sup>3</sup> /jour	!	500 à 1000 m <sup>3</sup> /jour	∨∨∨	500 à 1000 m <sup>3</sup> /jour
	o Captage hors bassin versant, abandonné ou au débit inconnu			∨∨∨∨	plus de 1000 m <sup>3</sup> /jour
	Unités de gestion		Limites des unités de distribution		
	Principaux cours d'eau			Limites départementales	
			Limites du bassin versant		

Sources : DDASS du cantal (2004-2005) et du Lot (2002), MAGE du Cantal, (C) IGN - BD CARTO, AEAG - BD CARTHAGE (R)



# ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Qualité des eaux distribuées



- ..... Limites départementales
- ▭ Limites du bassin versant
- Principaux cours d'eau

**Paramètres microbiologiques des unités de distribution**

- ▭ Eau de bonne qualité
- ▭ Eau présentant une contamination ponctuelle
- ▭ Eau présentant une contamination périodique
- ▭ Eau présentant une contamination fréquente

**Concentration moyenne en Nitrates**

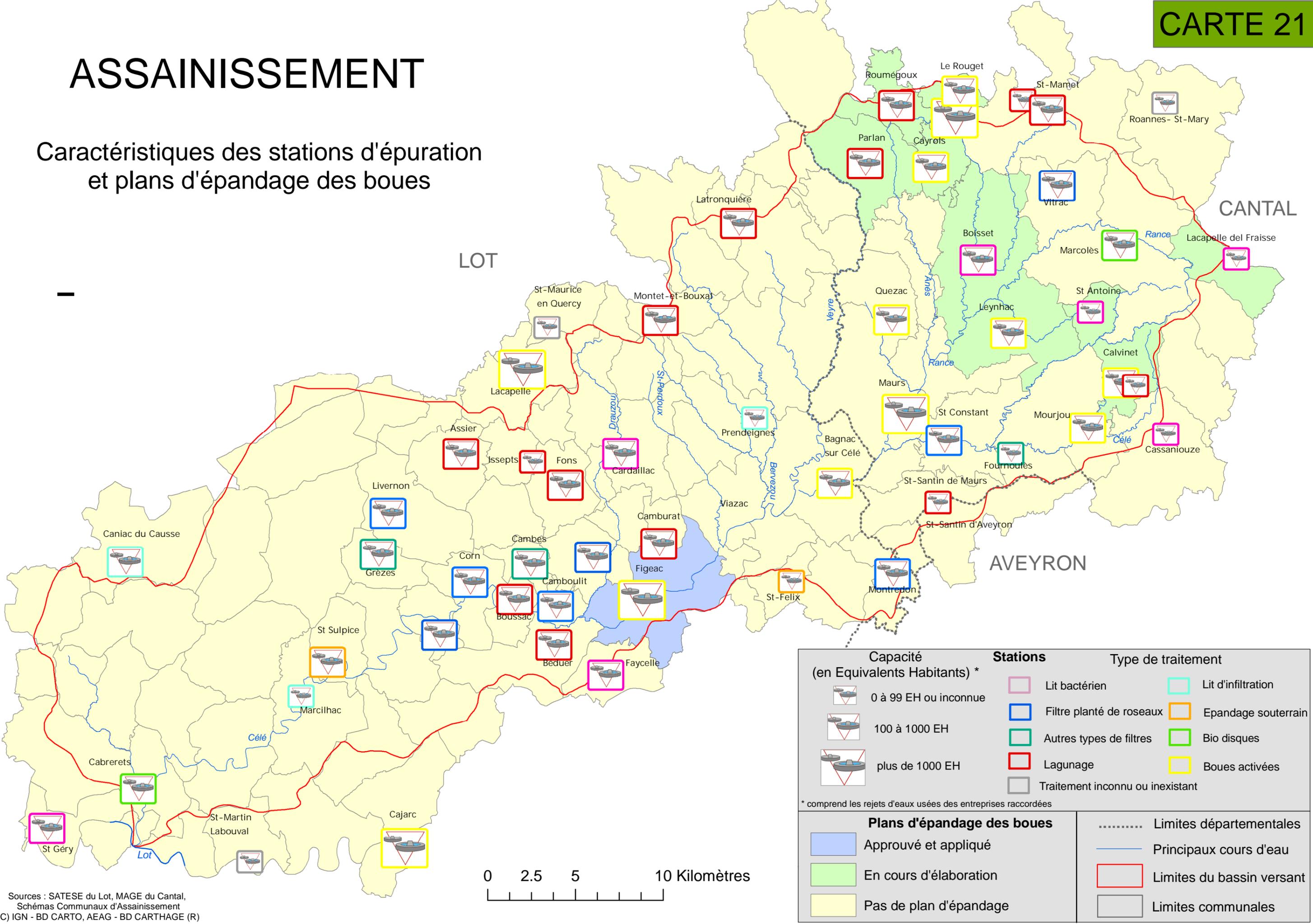
- ▨ > 25 mg/l
- ▭ < 25 mg/l



Sources : DDASS du Cantal (2004-2005) et du Lot (2002), (C) IGN - BD CARTO, AEAG - BD CARTHAGE (R)

# ASSAINISSEMENT

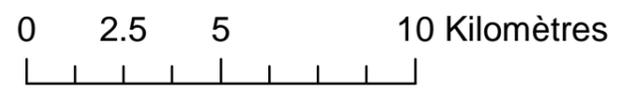
Caractéristiques des stations d'épuration et plans d'épandage des boues



Capacité (en Equivalents Habitants) *	Stations	Type de traitement
0 à 99 EH ou inconnue	Lit bactérien	Lit d'infiltration
100 à 1000 EH	Filtre planté de roseaux	Epandage souterrain
plus de 1000 EH	Autres types de filtres	Bio disques
	Lagunage	Boues activées
	Traitement inconnu ou inexistant	

\* comprend les rejets d'eaux usées des entreprises raccordées

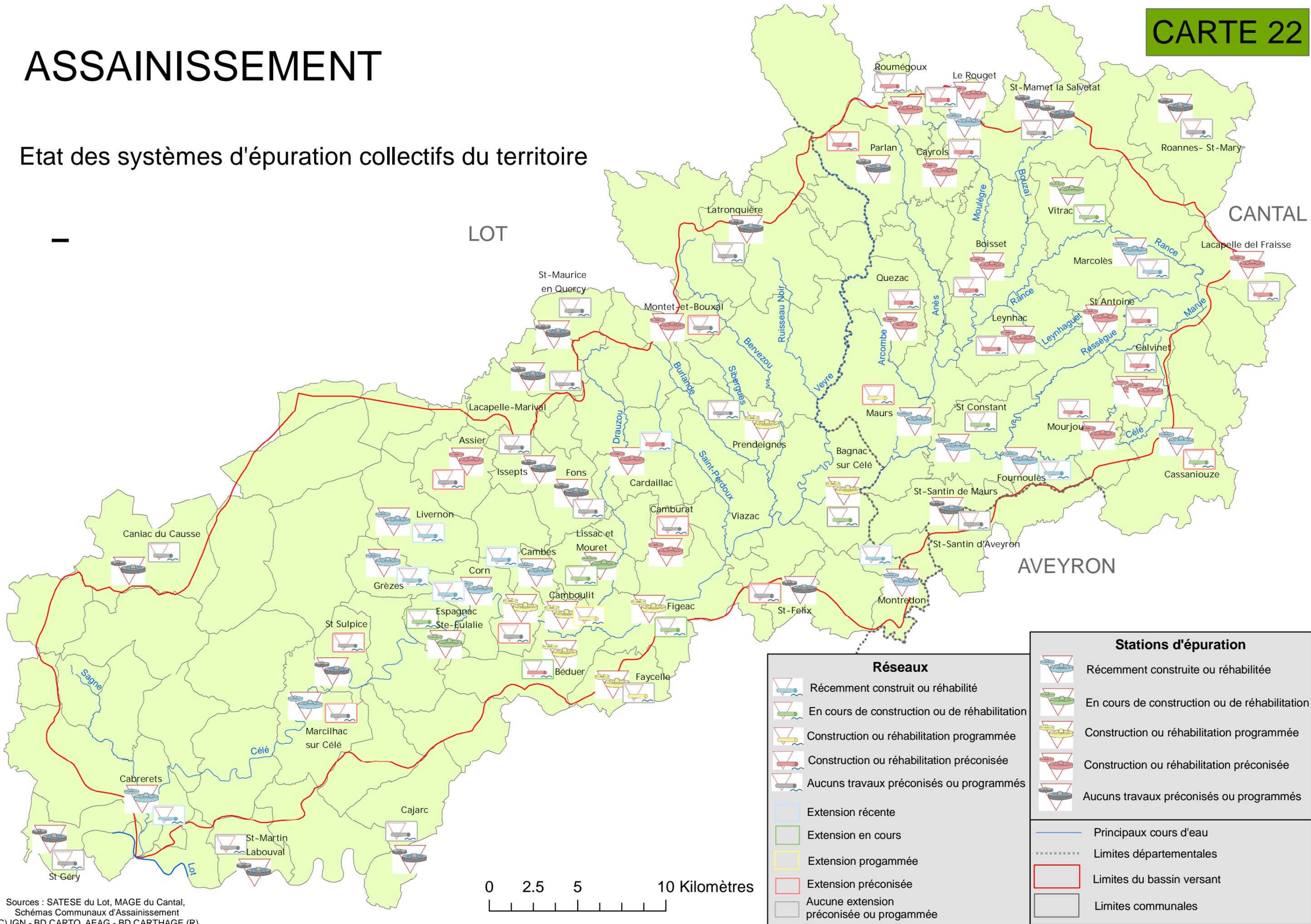
Plans d'épandage des boues		
Approuvé et appliqué	Limites départementales	Principaux cours d'eau
En cours d'élaboration	Limites du bassin versant	Limites communales
Pas de plan d'épandage		



Sources : SATESE du Lot, MAGE du Cantal, Schémas Communaux d'Assainissement (C) IGN - BD CARTO, AEAG - BD CARTHAGE (R)

# ASSAINISSEMENT

Etat des systèmes d'épuration collectifs du territoire



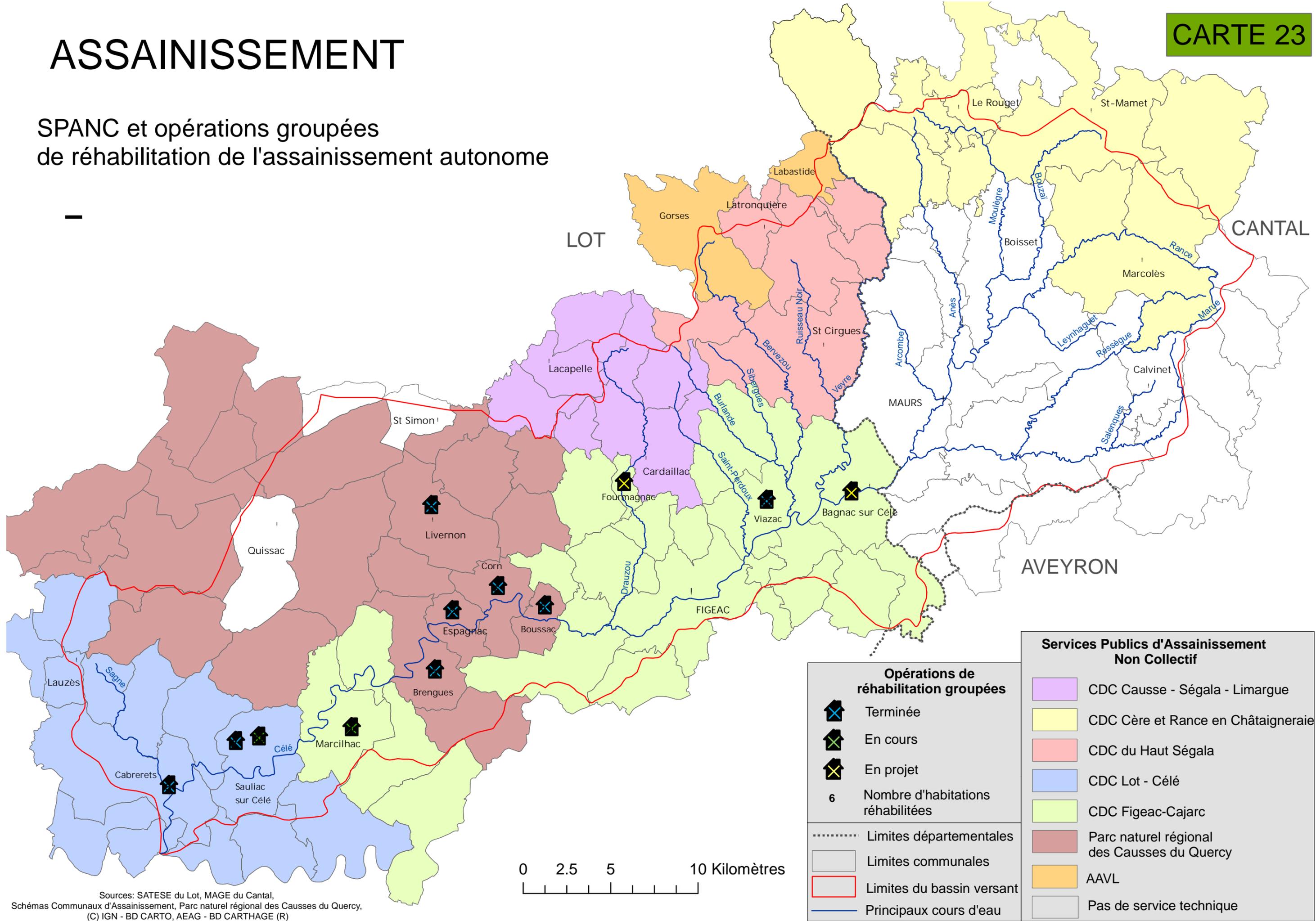
Sources : SATESE du Lot, MAGE du Cantal, Schémas Communaux d'Assainissement (C) IGN - BD CARTO, AEAG - BD CARTHAGE (R)

0 2.5 5 10 Kilomètres

Réseaux		Stations d'épuration	
	Récemment construit ou réhabilité		Récemment construite ou réhabilitée
	En cours de construction ou de réhabilitation		En cours de construction ou de réhabilitation
	Construction ou réhabilitation programmée		Construction ou réhabilitation programmée
	Construction ou réhabilitation préconisée		Construction ou réhabilitation préconisée
	Aucuns travaux préconisés ou programmés		Aucuns travaux préconisés ou programmés
	Extension récente		Principaux cours d'eau
	Extension en cours		Limites départementales
	Extension programmée		Limites du bassin versant
	Extension préconisée		Limites communales
	Aucune extension préconisée ou programmée		

# ASSAINISSEMENT

SPANC et opérations groupées de réhabilitation de l'assainissement autonome

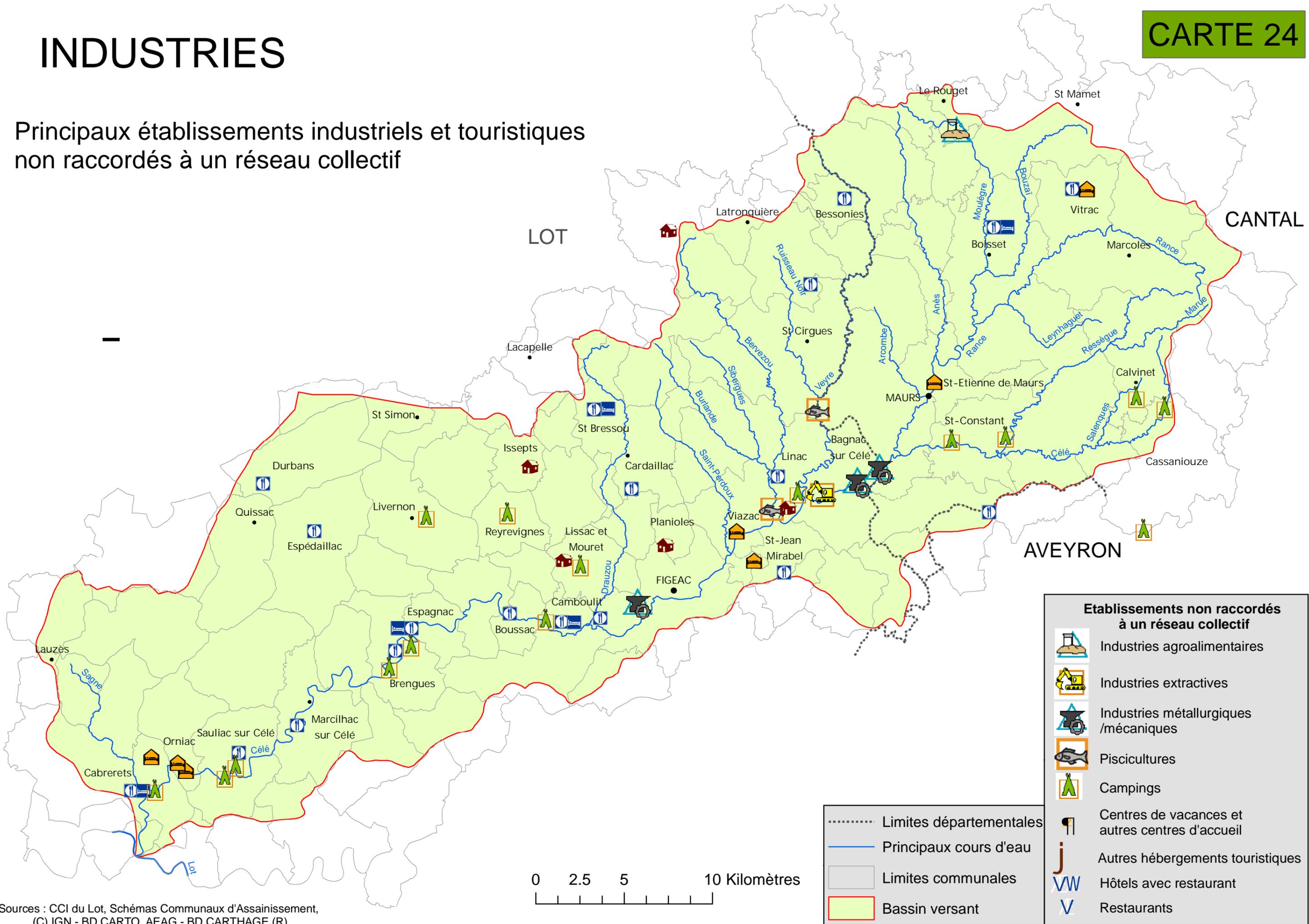


Sources: SATESE du Lot, MAGE du Cantal, Schémas Communaux d'Assainissement, Parc naturel régional des Causses du Quercy, (C) IGN - BD CARTO, AEAG - BD CARTHAGE (R)

Opérations de réhabilitation groupées		Services Publics d'Assainissement Non Collectif	
	Terminée		CDC Causse - Ségala - Limargue
	En cours		CDC Cère et Rance en Châtaigneraie
	En projet		CDC du Haut Ségala
	Nombre d'habitations réhabilitées		CDC Lot - Célé
	Limites départementales		CDC Figeac-Cajarc
	Limites communales		Parc naturel régional des Causses du Quercy
	Limites du bassin versant		AAVL
	Principaux cours d'eau		Pas de service technique

# INDUSTRIES

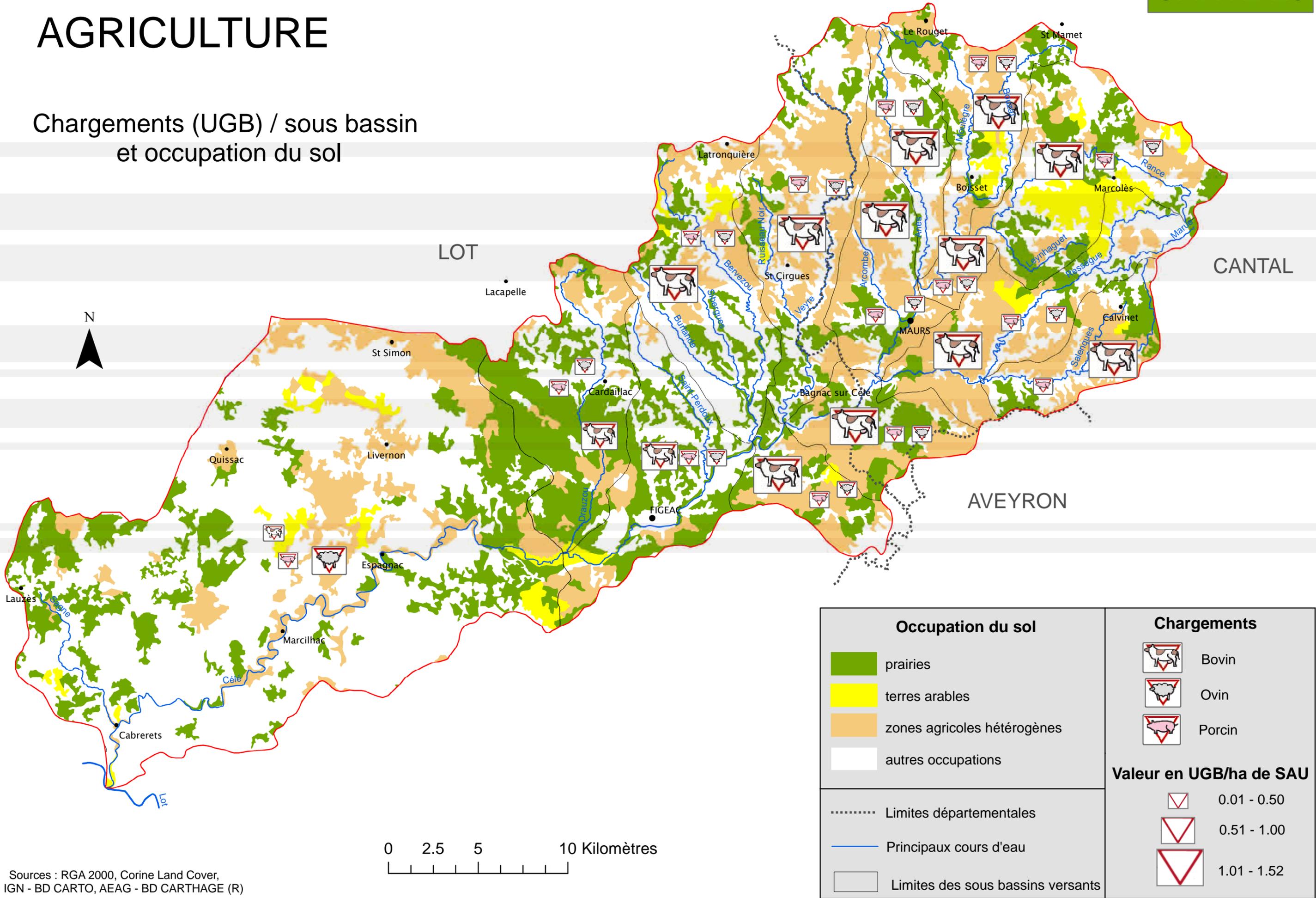
Principaux établissements industriels et touristiques non raccordés à un réseau collectif



Sources : CCI du Lot, Schémas Communaux d'Assainissement, (C) IGN - BD CARTO, AEAG - BD CARTHAGE (R)

# AGRICULTURE

Chargements (UGB) / sous bassin  
et occupation du sol

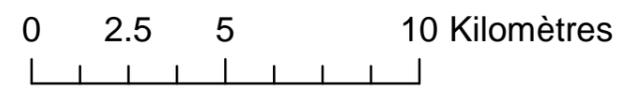
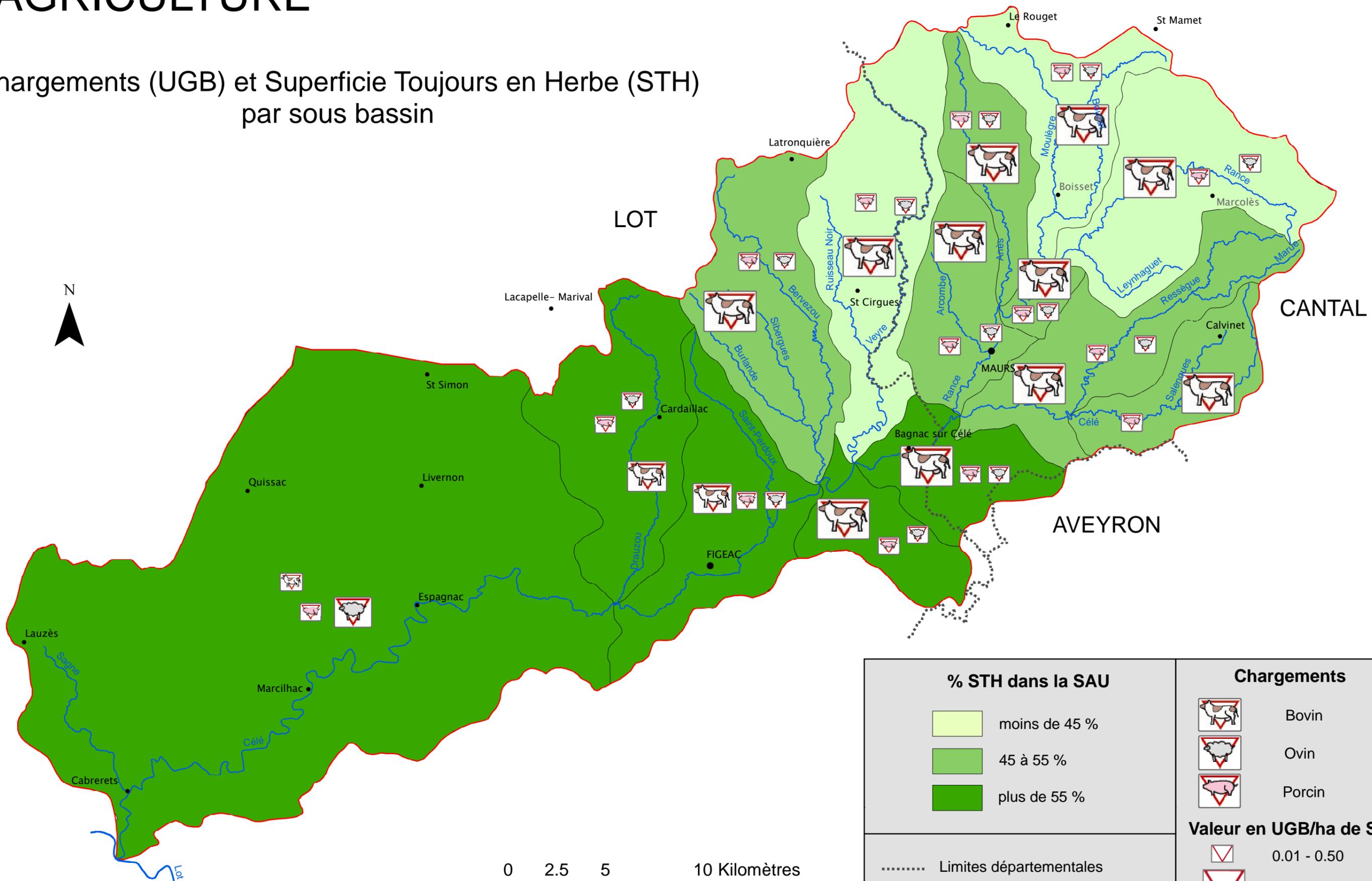


Occupation du sol		Chargements	
	prairies		Bovin
	terres arables		Ovin
	zones agricoles hétérogènes		Porcin
	autres occupations		
Limites départementales Principaux cours d'eau Limites des sous bassins versants		<b>Valeur en UGB/ha de SAU</b> 0.01 - 0.50 0.51 - 1.00 1.01 - 1.52	

Sources : RGA 2000, Corine Land Cover,  
(C) IGN - BD CARTO, AEAG - BD CARTHAGE (R)

# AGRICULTURE

Chargements (UGB) et Superficie Toujours en Herbe (STH) par sous bassin

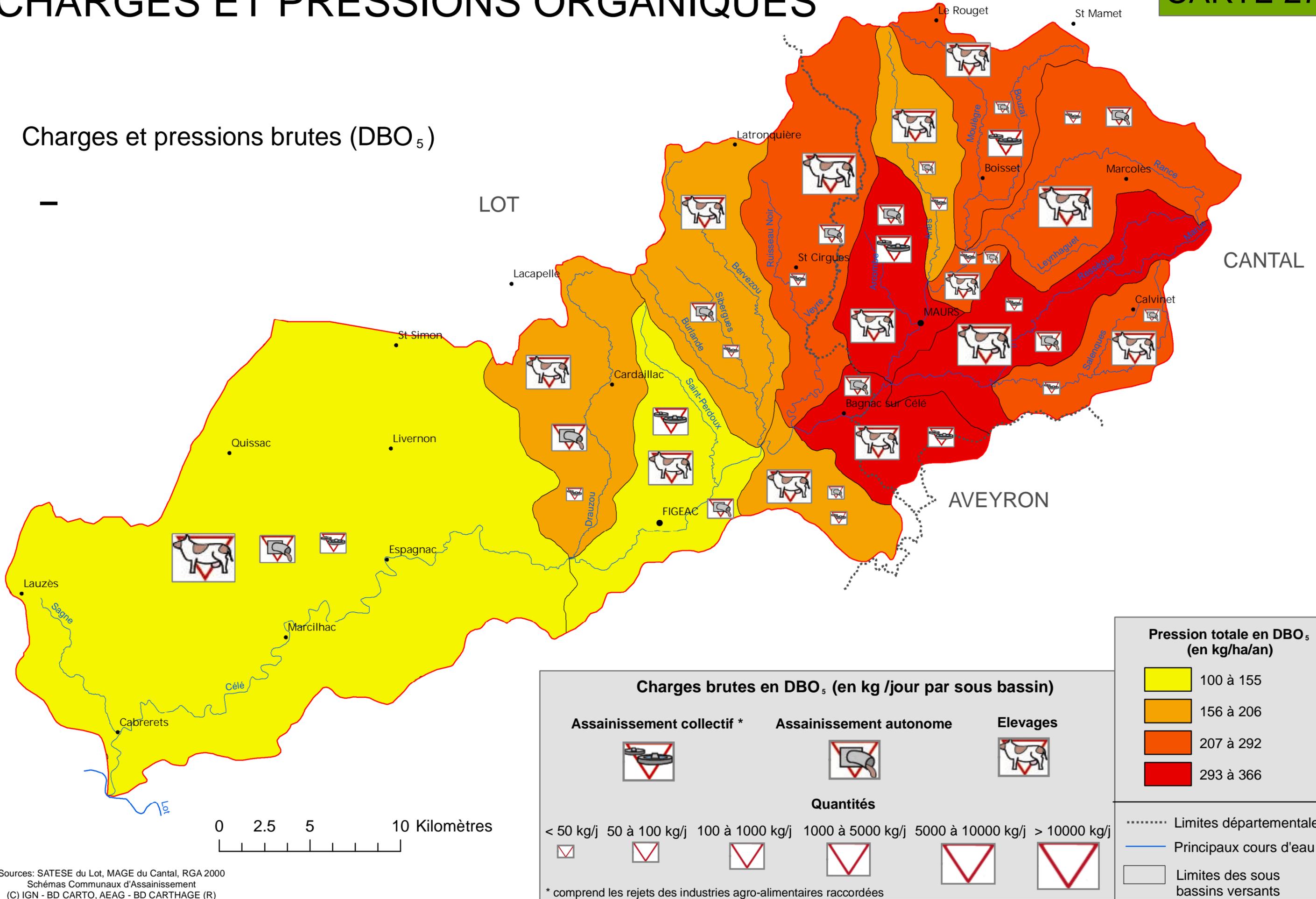


% STH dans la SAU		Chargements	
	moins de 45 %		Bovin
	45 à 55 %		Ovin
	plus de 55 %		Porcin
Limites départementales Principaux cours d'eau Limites des sous bassins versants		<b>Valeur en UGB/ha de SAU</b> 0.01 - 0.50 0.51 - 1.00 1.01 - 1.52	

Sources : RGA 2000, (C) IGN - BD CARTO, AEAG - BD CARTHAGE (R)

# CHARGES ET PRESSIONS ORGANIQUES

Charges et pressions brutes (DBO<sub>5</sub>)



# CHARGES ET PRESSIONS ORGANIQUES

Charges et pressions nettes estimées par temps sec (DBO<sub>5</sub>)

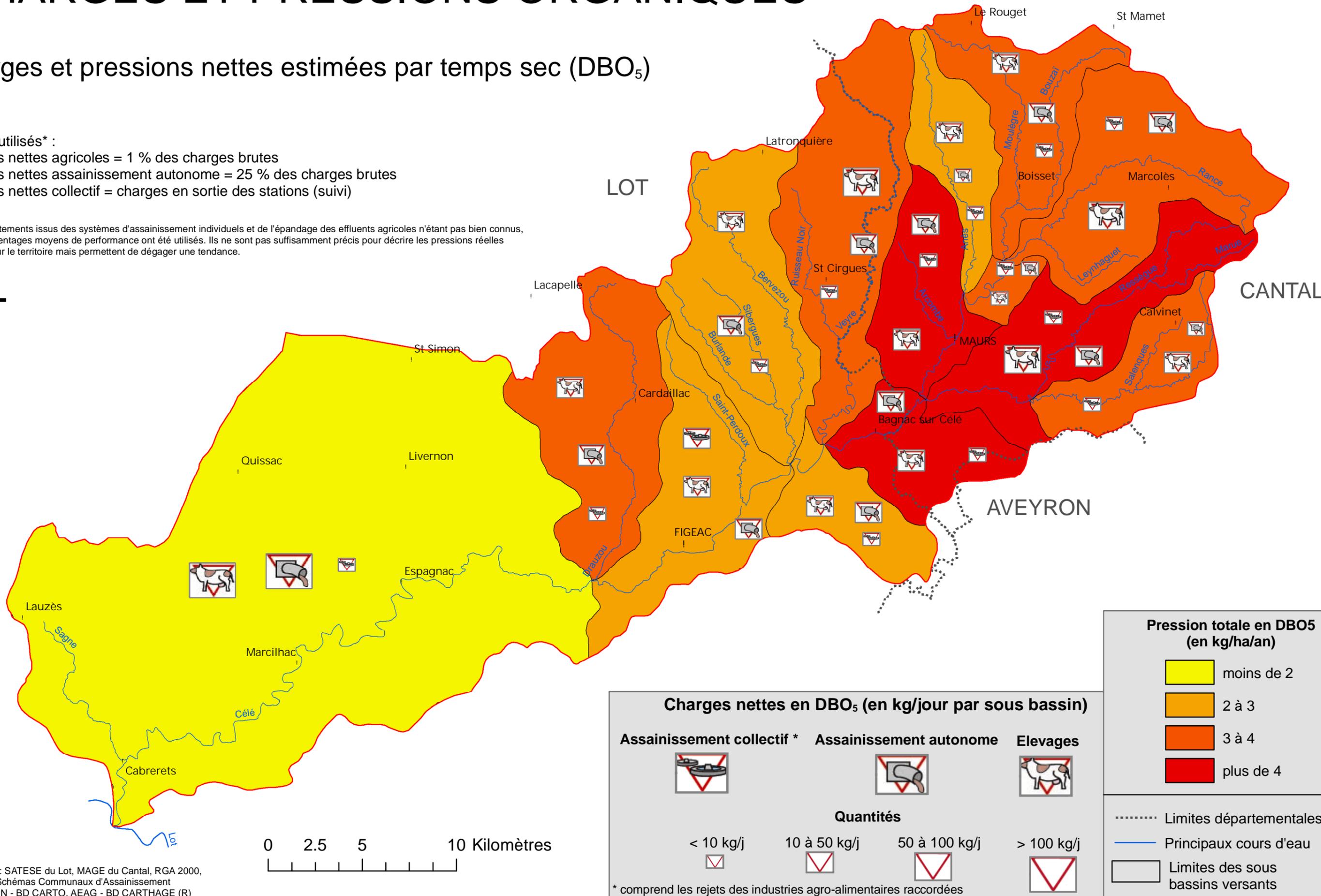
Ratios utilisés\* :

charges nettes agricoles = 1 % des charges brutes

charges nettes assainissement autonome = 25 % des charges brutes

charges nettes collectif = charges en sortie des stations (suivi)

\* Les abattements issus des systèmes d'assainissement individuels et de l'épandage des effluents agricoles n'étant pas bien connus, des pourcentages moyens de performance ont été utilisés. Ils ne sont pas suffisamment précis pour décrire les pressions réelles existant sur le territoire mais permettent de dégager une tendance.



Sources: SATESE du Lot, MAGE du Cantal, RGA 2000, Schémas Communaux d'Assainissement (C) IGN - BD CARTO, AEAG - BD CARTHAGE (R)

**Charges nettes en DBO<sub>5</sub> (en kg/jour par sous bassin)**

Assainissement collectif *	Assainissement autonome	Elevages	
<b>Quantités</b>			
< 10 kg/j	10 à 50 kg/j	50 à 100 kg/j	> 100 kg/j

\* comprend les rejets des industries agro-alimentaires raccordées

**Pression totale en DBO<sub>5</sub> (en kg/ha/an)**

	moins de 2
	2 à 3
	3 à 4
	plus de 4

..... Limites départementales  
 — Principaux cours d'eau  
 □ Limites des sous bassins versants

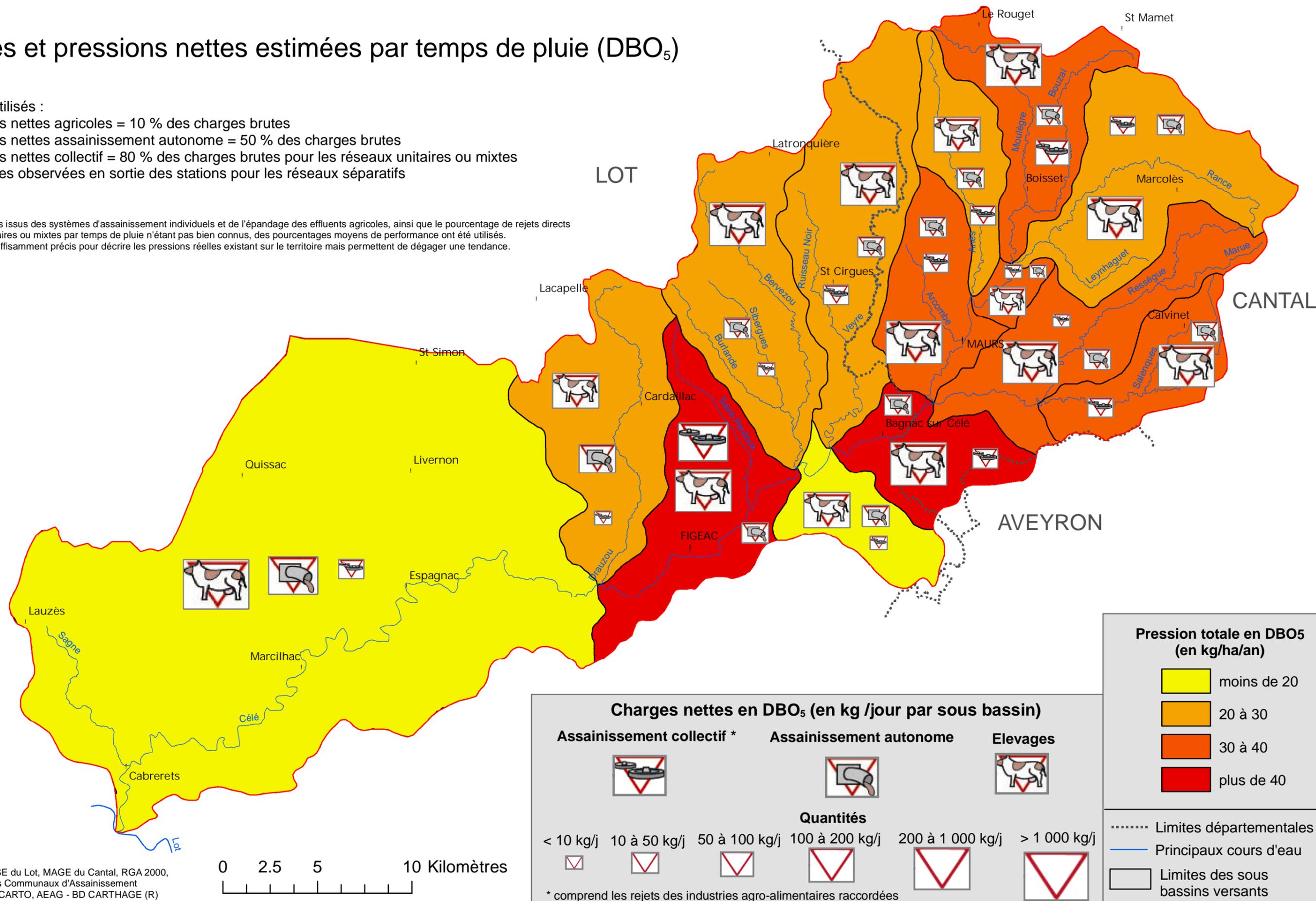
# CHARGES ET PRESSIONS ORGANIQUES

## Charges et pressions nettes estimées par temps de pluie (DBO<sub>5</sub>)

Ratios utilisés :

- charges nettes agricoles = 10 % des charges brutes
- charges nettes assainissement autonome = 50 % des charges brutes
- charges nettes collectif = 80 % des charges brutes pour les réseaux unitaires ou mixtes et charges observées en sortie des stations pour les réseaux séparatifs

\* Les abattements issus des systèmes d'assainissement individuels et de l'épandage des effluents agricoles, ainsi que le pourcentage de rejets directs des réseaux unitaires ou mixtes par temps de pluie n'étant pas bien connus, des pourcentages moyens de performance ont été utilisés. Ils ne sont pas suffisamment précis pour décrire les pressions réelles existant sur le territoire mais permettent de dégager une tendance.

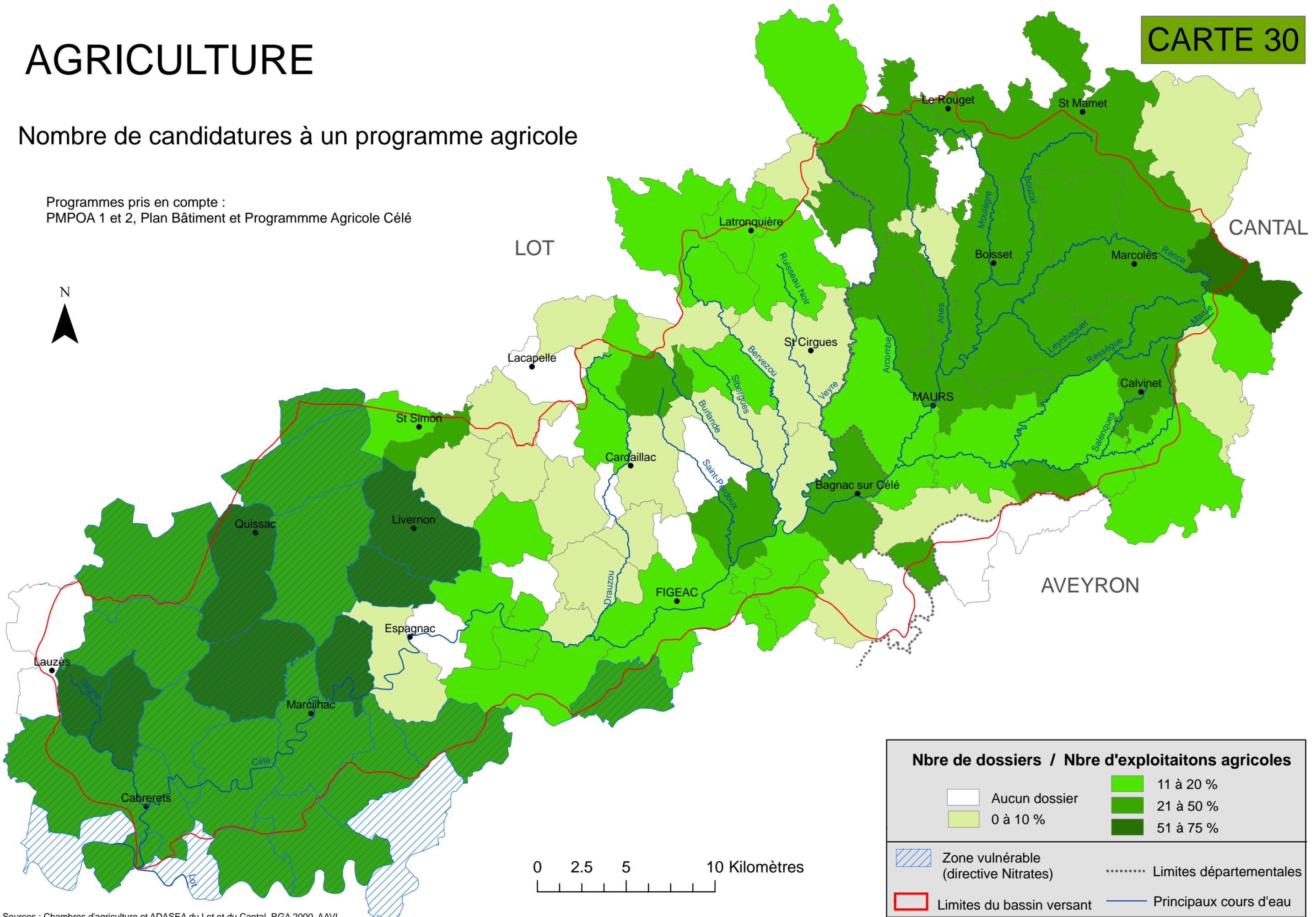


# AGRICULTURE

CARTE 30

## Nombre de candidatures à un programme agricole

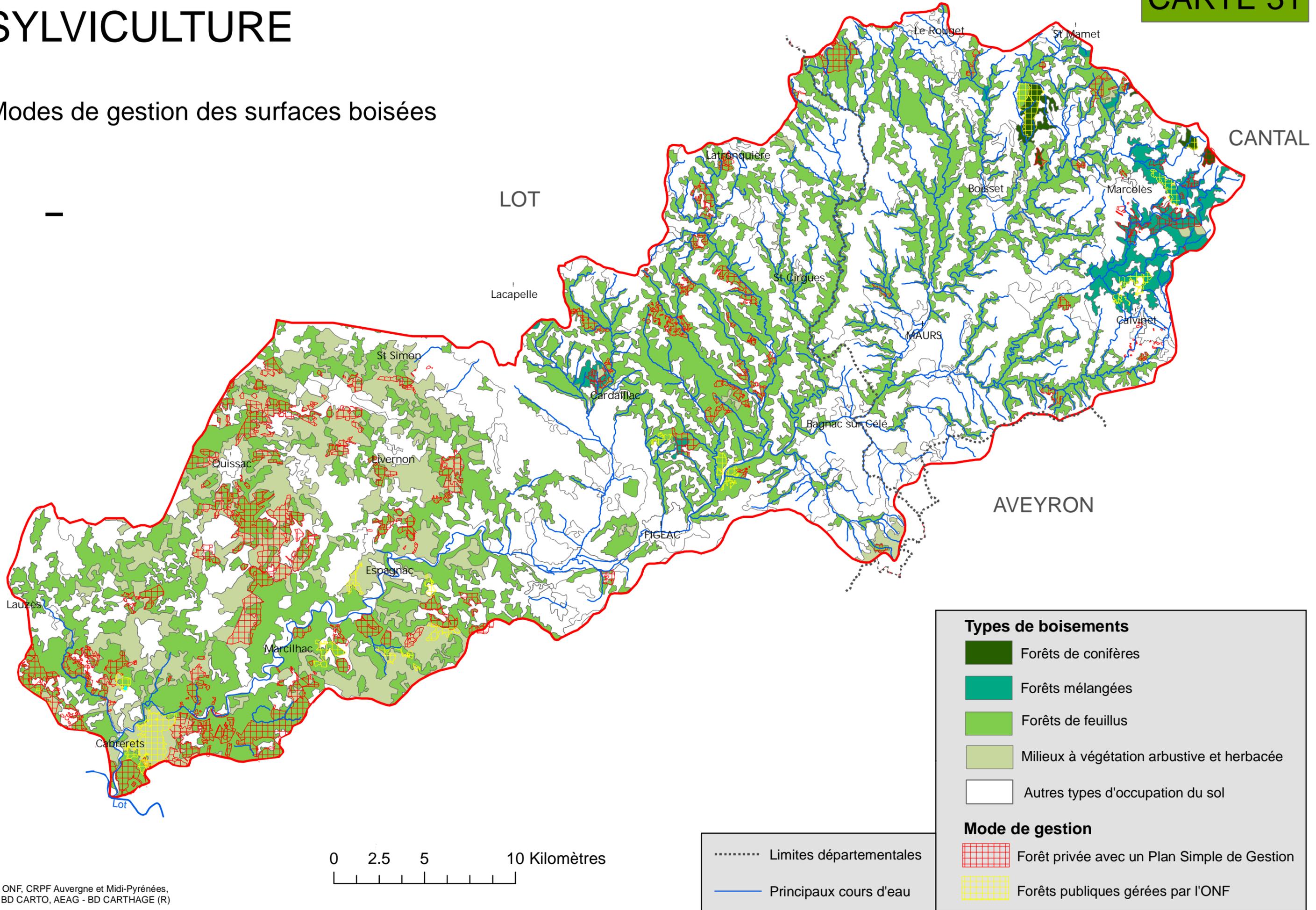
Programmes pris en compte :  
PMPOA 1 et 2, Plan Bâtiment et Programme Agricole Célé



Nbre de dossiers / Nbre d'exploitations agricoles			
	Aucun dossier		11 à 20 %
	0 à 10 %		21 à 50 %
			51 à 75 %
	Zone vulnérable (directive Nitrates)		Limites départementales
	Limites du bassin versant		Principaux cours d'eau

# SYLVICULTURE

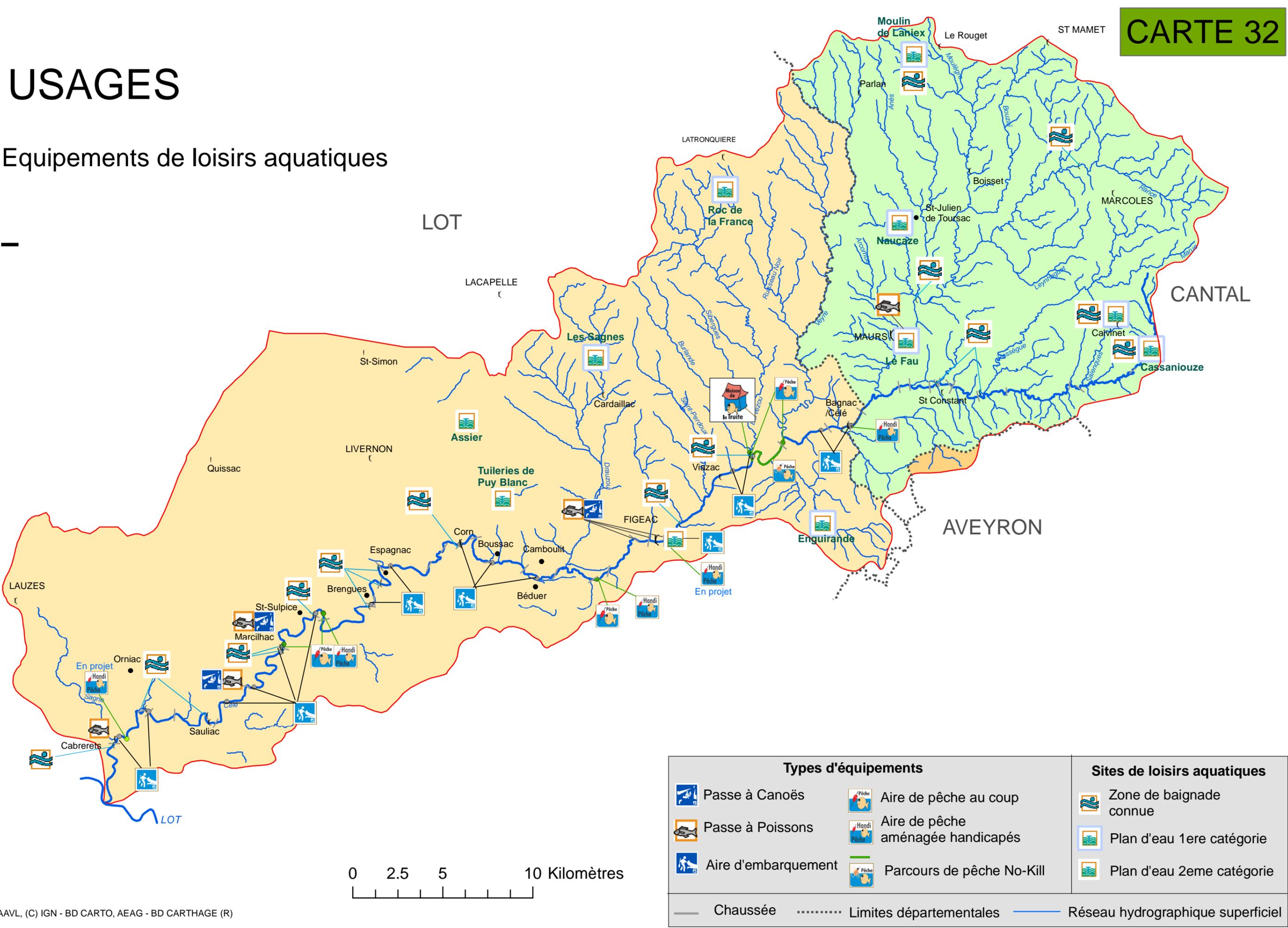
## Modes de gestion des surfaces boisées



Sources : ONF, CRPF Auvergne et Midi-Pyrénées, (C) IGN - BD CARTO, AEAG - BD CARTHAGE (R)

# USAGES

## Equipements de loisirs aquatiques



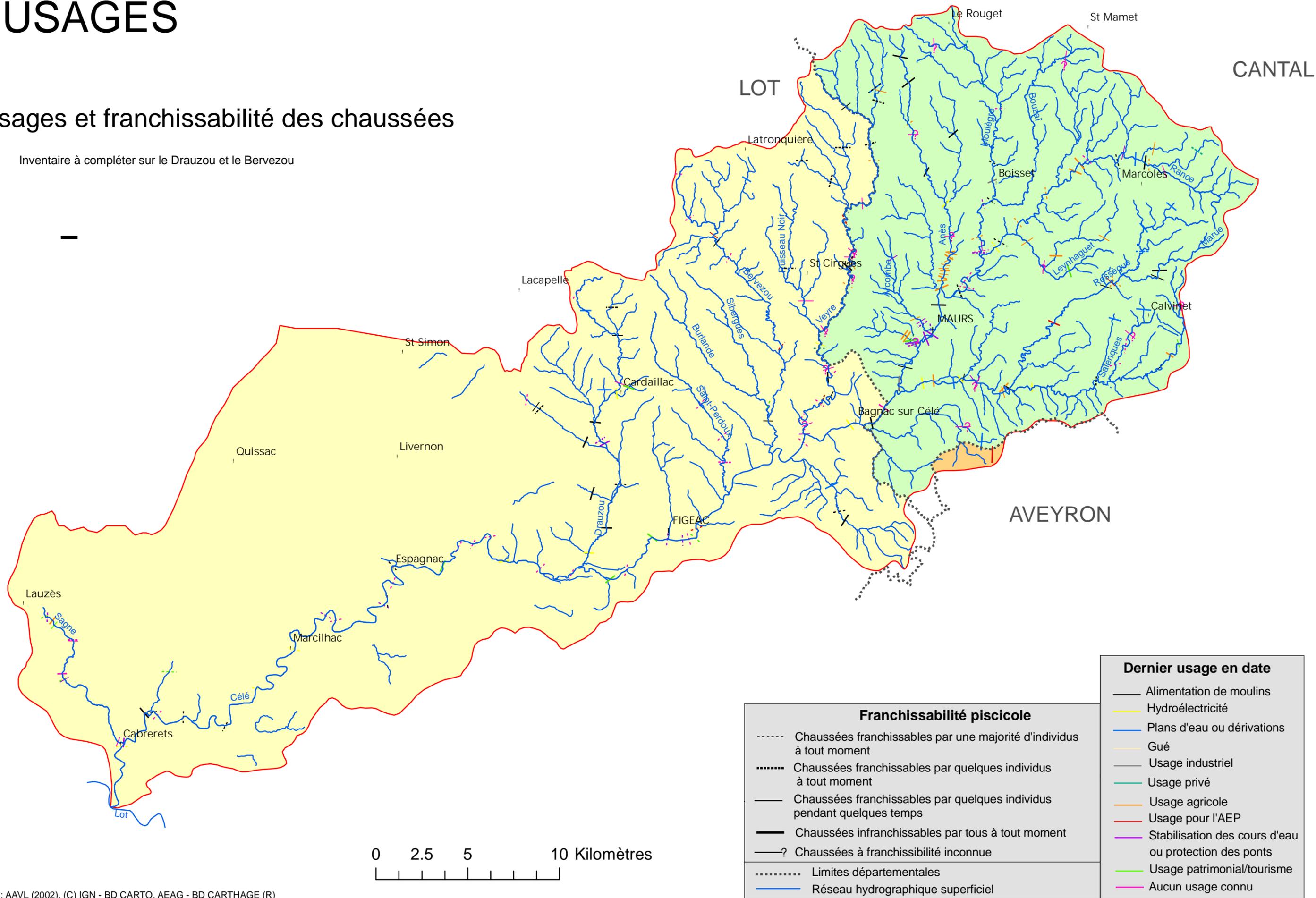
Types d'équipements		Sites de loisirs aquatiques	
	Passé à Canoës		Zone de baignade connue
	Passé à Poissons		Aire de pêche au coup
	Aire d'embarquement		Aire de pêche aménagée handicapés
	Parcours de pêche No-Kill		Plan d'eau 1ere catégorie
			Plan d'eau 2eme catégorie
	Chaussée		Limites départementales
			Réseau hydrographique superficiel

Sources : AVVL, (C) IGN - BD CARTO, AEAG - BD CARTHAGE (R)

# USAGES

## Usages et franchissabilité des chaussées

Inventaire à compléter sur le Drauzou et le Bervezou



Franchissabilité piscicole	
-----	Chaussées franchissables par une majorité d'individus à tout moment
.....	Chaussées franchissables par quelques individus à tout moment
—	Chaussées franchissables par quelques individus pendant quelques temps
—	Chaussées infranchissables par tous à tout moment
—?	Chaussées à franchissabilité inconnue
.....	Limites départementales
—	Réseau hydrographique superficiel

Dernier usage en date	
—	Alimentation de moulins
—	Hydroélectricité
—	Plans d'eau ou dérivations
—	Gué
—	Usage industriel
—	Usage privé
—	Usage agricole
—	Usage pour l'AEP
—	Stabilisation des cours d'eau ou protection des ponts
—	Usage patrimonial/tourisme
—	Aucun usage connu